



A.F.T.Namur-Luxembourg
Chée Romaine, 77
Tél.:081/61.24.79
Fax: 081/61.41.98

Gembloux, le 7 février 2004

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DE L'ASBL
"AFT REGION NAMUR-LUXEMBOURG"
QUI S'EST TENUE A JEMELLE, LE 07.02.2004.**

Le Comité Régional est représenté par:

Messieurs J.BURON, O.DUTERME, Christophe GAUDRON, Jacques CARRIER, Cl. MARLIER, Jean-François KESSLER et D.SCHREIBER

1. Vérification des pouvoirs des délégués.

Les Clubs suivants sont présents ou représentés:

Tennis de la Citadelle, RTC Esma, TC Rochefort, TCBS Tamines, TC Bastogne, TCJArloaise, TC Bouillon, TC Amée, TC Virton, TC Wellin, RCNSM Wépion, TC Neufchateau, TCSG Ciney, TC Couvin, TC Marche, TC Houyet, TC Florenville, TC Moustier, TC Nassogne, TC Bayard, TC Godinne, TC La Bruyère, TC Waltzing, TC La Closière, TC Gembloux, TC Natham, TC Ohey, TC Bouge, TC Liry, TC Géronsart, TC Malonne, TC Les Jonquilles, TC Libramont, TC St-Mard, TC La Roche, TC Fontenalle, TC Bois de Villers, TC Namèche, TC Barvaux, TC Tabora, TC Saint-Hubert, TC Garisart, TC Bertrix, TC Haillot, TC Beauraing, TC Manhay, TC Rhisnes, TC Spy, TC La Godale, TC des Grottes, TC La Brulotte, TC Lavacherie, TC Temploux, TC Jemelle, TC Houffalize, TC Winenne, TC Belgrade, TC Martelange, TC Mettet, TC des Alloux, TC Waret, TC Bievre, TC Val d'Attert, TC des Lorrains, TC Perwez, TC St-Fiacre.

Soit 265 voix sur 314 (84 %) pour 66 clubs présents ou représentés sur 89 (74%)

2. Allocution du Président.

Mesdames et Messieurs les Présidents et Secrétaires de la région Namur-Luxembourg,
Chers amis Namurois et Luxembourgeois,
Mesdames et Messieurs,

Bonjour et bienvenue à Rochefort, à vous toutes et tous qui, comme d'habitude, êtes venus nombreux assister et participer à l'Assemblée Générale Statutaire de notre Région.

Permettez-moi, sans attendre, d'adresser mes premiers remerciements à Monsieur Gilbert LETECHEUR et aux membres de son équipe pour leur accueil et leur disponibilité qui nous sont désormais coutumiers. Il faut dire que la convivialité de cette belle salle du vélodrome est désormais bien connue de tous...

En février 2003 j'avais commencé mon intervention par les mauvaises nouvelles de l'année écoulée. L'alternance fait que je débute en 2004 par les bonnes nouvelles et pour cause.

Le tennis belge baigne encore et toujours dans une extrême euphorie. Confirmé en ce début d'année 2004 par la victoire de Justine à l'Open d'Australie. Ne boudons pas notre plaisir, ne soyons pas trop modestes et une fois n'est pas coutume profitons pleinement de ce moment exceptionnel !

Ne faisons pas de la récupération mais je crois qu'il est utile de rappeler qu'une jeune fille d'ici où nous sommes réunis aujourd'hui domine le tennis mondial féminin et s'est installée confortablement au sommet de la hiérarchie. Sans oublier Olivier ROCHUS 1^{er} joueur belge dans le top 50 ATP, aussi namurois pure souche. Qu'ajouter encore de plus à ce palmarès exceptionnel de jeunes talents bien de chez nous découverts, et façonnés par le très regretté Jean-Pierre COLLOT.

Mais revenons les pieds sur terre pour confirmer que l'année 2003 fut pour la Région Namur-Luxembourg un très bon cru. Le secrétaire Régional vous communiquera par le menu tous les chiffres et les détails de la santé florissante de votre Région.

Je retiendrai le seul chiffre du nombre de nos affiliés qui, au moment où j'écris ces quelques lignes dépasse largement la barre des 15000. (15.592 très précisément).

Cette progression récurrente est assurément l'exemple à suivre. Mais ce n'est pas l'effet du hasard et à ce titre, permettez-moi de vous remercier toutes et tous dirigeants de nos clubs qui jouez le jeu fédéral.

Dans le cadre annoncé de la décentralisation et du refinancement des Régions (c'est-à-dire la redistribution par l'AFT aux régions d'une part des cotisations fédérales) c'est un élément dont il faudra absolument tenir compte.

Je voudrais aussi remercier toutes et tous joueuses et joueurs, jeunes et adultes qui ont animé nos compétitions régionales.

Aussi, un merci particulier à tous les parents par leur courage et leur ténacité. Sans leur soutien le taux de participation chez les jeunes ne serait pas aussi élevé.

Le Comité Régional veut aussi remercier tous les bénévoles qui consacrent tout ou partie de leur temps disponible à la vie des clubs.

Sans oublier les arbitres dont le rôle ingrat est souvent mal compris ainsi que toutes celles et ceux qui participent à l'animation des Commissions Régionales.

Mais, sans nos sponsors, point de remise de prix en Octobre. Un merci chaleureux aux sociétés qui ont doté financièrement notre Région. Je citerai, dans l'ordre de présentation de la brochure Vers l'Avenir : BERHIN, INTERSPORT, ETHIAS (SMAP NOUVELLE FORMULE), CITROEN, MATON SPORTS, WALLOPRINT et le groupe VERS L'AVENIR.

Ayant le souci d'être complet, je voudrais, à titre personnel, remercier tous mes collègues du Comité Régional ainsi que Lucia dos Santos et Maurice Dantine qui ont partagé et assumé nos nombreuses tâches.

Lucia dos Santos au secrétariat et Maurice Dantine aux finances c'est du solide !

Il nous faut désormais envisager 2004 et après. Comme Victor Hugo dans Napoléon 3, je dis aujourd'hui « oh demain c'est la grande chose, de quoi demain sera-t-il fait ? »

Deux grands chantiers qui concernent particulièrement les Régions sont à l'ordre du jour du Conseil d'Administration de l'AFT, à savoir :

L'uniformisation et le refinancement des 4 Régions.

Ces appellations, vous en conviendrez, comportent de nombreuses autres questions telles que, par exemple :

- Les missions des Régions.
- Le fonctionnement des Régions.
- Le statut des Régions et l'évolution de leur actuel financement !

Nous répondrons présent à toutes les sollicitations qui sont d'ailleurs programmées et nous ne manquerons pas de vous consulter !

D'ores et déjà je vous demande d'adhérer au nouveau projet d'informatisation de l'A.F.T.

Le projet colossal est spécifique, difficile mais INELUCTABLE.

Notre Région a ses spécificités. Nous l'avons déjà dit et redit aux responsables et concepteurs du projet qui devront en tenir compte. ENSEMBLE nous trouverons les solutions les plus adéquates.

Un plan d'action et un échéancier sont en cours d'élaboration. Nous vous demandons de bien les accueillir et les formations adéquates seront activement prévues. Etienne Poot Baudier vous communiquera les détails de cette nouvelle organisation.

Pour conclure je vous dirai que je vois de manière positive l'évolution de la Région Namur-Luxembourg.

Notre système de fonctionnement a déjà fait ses preuves et si nécessaire il sera affiné.

Il faut une restructuration de la Pyramide AFT. Modernité, efficacité et transparence pour mieux communiquer doivent en être les maîtres mots.

Mais les Régions doivent rester l'interface indispensable entre la base et le sommet de cette pyramide adaptée.

Je vous remercie de votre attention.

3. Rapport du Secrétaire Régional.

L'année 2003 aura à nouveau été une année faste, non seulement pour le tennis belge en général, avec les succès que chacun sait de nos joueuses aux 4 coins de la planète, mais également pour la Région Namur-Luxembourg, dont la bonne santé s'est traduite par une augmentation du nombre de ses affiliés et par d'excellents résultats réalisés par ses meilleurs représentants.

Au 3 février 2004, le nombre d'affiliés dans la Région était de 15.584, pour 14.500 au 1.02.2003, soit une augmentation de 13,37 %.

Les championnats interclubs 2003 ont également fait recette, jugez plutôt : 1025 équipes ont disputé les championnats adultes, et 650 équipes les championnats « jeunes ».

Parmi ces équipes, 24 équipes adultes étaient inscrites en divisions « nationales » et 4 équipes de jeunes en catégories « ligue AFT ».

Sur le plan des résultats, on épinglera tout particulièrement les résultats significatifs suivants :

- Le titre de champions inter régions remporté par les équipes de cadettes de Ciney et Géronsart, l'équipe scolaires filles de la Citadelle et l'équipe préminimes du Val d'Attert.
- Le titre de championnes AFT ligue remporté par les cadettes du T.S.Gembloutois.
- Enfin, la performance de l'équipe Messieurs du Tennis de la Citadelle qui accède en 2004 à la division 2 Nationale.

Sur le plan individuel, nous mettrons particulièrement en exergue les magnifiques résultats engrangés à nouveau cette année par l'Arlonais Frédéric DEFAYS, vainqueur de la Coupe de Borman nationale en catégorie cadets, et lauréat du Nike Junior Tour à Sun City, et de la Gembloutoise Hélène PECHEUX, vice-championne de Belgique en Dames série C.

Ce bilan statistique étant terminé, je voudrais à présent vous adresser deux messages qui me tiennent particulièrement à cœur : le 1^{er} concerne l'affiliation obligatoire de toutes celles et ceux qui pratiquent le tennis dans vos installations, et ce de 7 à 77 ans, le second est relatif aux terrains que vous mettez à disposition de vos équipes dans le cadre des championnats interclubs.

Vous n'ignorez pas, en tant que dirigeants et responsables de clubs, que vous êtes tenus d'affilier à la Fédération tous vos membres, petits ou grands. Vous avez d'ailleurs signé un document sur lequel vous vous engagez à respecter les statuts et règlements de la F.R.B.T.

Or, l'on constate trop souvent qu'un certain nombre d'affiliations passent « au bleu », tout particulièrement dans les Ecoles de tennis où les dirigeants se croient dispensés de cette obligation qui leur incombe cependant. En pratiquant de la sorte, non seulement ces Ecoles trichent, mais encore elles manquent singulièrement à leur devoir de prudence en ne souscrivant aucune assurance accident pour les élèves qu'elles entraînent. Vous avouerez avec moi que, pour 3 euros pour les moins de 9 ans ou 11,60 euros pour les moins de 16 ans, le jeu n'en vaut vraiment pas la chandelle ... Aussi je me permets d'insister pour que tous les clubs se mettent en règle en respectant scrupuleusement les obligations au respect desquelles ils se sont par ailleurs engagés sur l'honneur.

Le second message que je souhaite vous adresser concerne les terrains sur lesquels vous faites jouer vos équipes en championnats interclubs.

Le terrain sur lequel on pratique un sport me paraît en effet être un élément tout à fait fondamental qui conditionne, qu'on le veuille ou non, le plaisir que l'on retire de cette pratique sportive. C'est pour cette raison que je ne saurais trop vous engager à avoir dans vos installations des terrains en bon état, qui permettent une pratique normale du tennis.

A côté de cet aspect des choses, le débat « équipes de 6 joueurs ou équipes de 4 joueurs » me paraît un débat bien stérile. En effet, lorsque l'on prend plaisir à disputer les interclubs, sur de bons terrains, la journée ne paraît pas longue, bien au contraire ...

Nous entrons, selon les spécialistes, dans une période de réchauffement planétaire ... La saison 2003 en est un avant-goût. Si de telles conditions atmosphériques devaient se répéter, je ne saurais trop inviter les responsables des clubs à programmer le moins possible de matchs d'interclubs ou de tournoi dans des bulles ou autres salles couvertes.

Il faut en effet être conscient que jouer une rencontre interclub en couvert par une température extérieure qui frôle les 30 degrés n'est vraiment pas synonyme de journée agréable ...

Bien sûr les règlements autorisent la chose, du moins actuellement ; ceci n'empêche toutefois pas les responsables des clubs à agir avec discernement et bon sens.

Un corollaire de ce problème est bien entendu le nombre de terrains mis à la disposition des différentes rencontres interclubs que vous abritez dans vos installations. Vous conviendrez avec moi que disputer une rencontre interclubs sur un seul terrain, voire un terrain et un tiers comme cela se produit quelquefois, n'est vraiment pas agréable.

Imposer ce genre de contrainte à ses membres et aux équipes visiteuses n'est donc intéressant pour personne, car générateur trop souvent de mauvaise humeur générale et de tensions.

Ceci m'amène à soulever à présent la problématique du nombre d'équipes inscrites dans les championnats interclubs par les différents clubs. Ici aussi l'on constate trop souvent un nombre anormalement élevé d'équipes inscrites compte tenu du nombre de terrains disponibles.

Mieux vaut à mon sens inscrire moins d'équipes, en incluant dans celles-ci un plus grand nombre de joueuses ou joueurs, et mettre à la disposition de chacune un nombre raisonnable de terrains par rencontre (idéalement deux) que de multiplier les équipes et ... les mécontents.

Sans compter qu'en faisant preuve d'une plus grande retenue, vous éliminez dès le départ une source importante de difficultés d'organisation, et vous diminuez d'autant le risque d'amendes qui pourraient vous être infligées pour équipes incomplètes ou forfaits.

Je vous remercie de m'avoir écouté et vous souhaite, à vous personnellement ici présents et à vos clubs en général, une excellente saison 2004.

4. Rapport du Trésorier – Présentation du compte de résultats, du budget et approbation.

1. Le compte de résultats 2003 dégage un bénéfice de 3423 € (malgré une prévision de - 9.385 €). Ce bénéfice est essentiellement dû au nombre d'affiliations en hausse, à un subside informatique (non entièrement utilisé) et une escalade des amendes. Elles sont pour près de 3.993 € en l'arbitrage et 6.287 € en interclubs. A noter que les forfaits en interclubs sont évalués à environ 5.000 €
2. Pour ce qui est du budget 04, un déficit de -10.656 € est prévu. Cela est dû en partie à la diminution du subside spécial AFT, à l'augmentation du poste Comité Régional et de la diminution du poste des entraînements régionaux. A ce propos, le C.R. ne fait que reconduire le budget 03-04 établi par la commission des jeunes. Le poste « sponsors » reste toujours fort aléatoire.

Maurice Dantinne
Trésorier

Après la présentation par le Trésorier Maurice Dantinne, des résultats de l'exercice 2003 et du projet de budget 2004, MM. POOT-BAUDIER (TC La Bruyère) et Ph.EVERAERTS (T.S GEMBLUTOIS) s'étonnent que, alors que le nombre d'affiliés a augmenté de 14%, le budget relatif à l'entraînement des jeunes a été diminué de 40%.

Le Comité Régional répond, par la voix de Claude MARLIER et Daniel SCHREIBER, que le rôle d'une fédération régionale n'est pas d'entraîner les jeunes, même s'ils sont bons, mais de sélectionner celles et ceux qui sont susceptibles de devenir de futures élites. Ils se disent conscients qu'il existe une certaine distorsion dans le budget entre le sportif et l'administratif, mais ajoutent que c'est par souci d'honnêteté intellectuelle que le budget est ainsi présenté, étant entendu qu'il est évident que si cela se justifiait, le Comité régional n'hésiterait pas en cours d'année à augmenter le budget prévu pour l'entraînement des jeunes.

Thérèse DUMONT (TC Bois-de-Villers) suggère au Comité Régional, de désigner en plus des entraîneurs régionaux « classiques » des entraîneurs « itinérants » qui travailleraient dans différents clubs, seraient rétribués par la Fédération, mais auxquels les clubs de la Région qui l'accepteraient mettraient gratuitement des terrains à disposition.

Le Comité régional prend acte de cette proposition intéressante.

Christian VAN HERCK (TC Garisart) précise quant à lui que la Région Namur-Luxembourg est actuellement, compte tenu du dynamisme dont elle fait preuve en matière sportive (interclubs, tournois) victime d'une injustice dans la répartition des subsides venant de l'A.F.T, et invite le Comité Régional à réagir à cet égard.

Joseph BURON répond qu'il a précisément été chargé par le C.A. de l'AFT d'une étude concernant le refinancement des Régions et qu'il entamera dans les prochains jours l'exercice de cette mission.

Le projet de budget est ensuite approuvé par l'Assemblée Générale.

5. Rapport des vérificateurs aux comptes

Au nom de Pierre CREVITS (Tennis Citadelle) et de lui-même, Etienne POOT-BAUDIER (T.C. La Bruyère) donne lecture du rapport des vérificateurs aux comptes.

Mesdames, Messieurs,

Nous soussignés Pierre Crevits et Etienne Poot Baudier, avons procédé, en date du 12 janvier 2004, à l'examen des comptes de l'a.s.b.l. Tennis Région Namur-Luxembourg pour l'année 2003. Nous avons l'honneur de vous faire rapport de la mission de contrôle qui nous a été confiée.

Les postes les plus importants des recettes et des dépenses ont été plus spécialement vérifiés. Les soldes des extraits de compte en banque ont été visés et sont conformes aux montants repris dans les comptes. Les écritures concernant l'exercice 2003 ont fait l'objet d'un contrôle par sondage, qui a révélé une conformité avec les pièces comptables. Toutes les dépenses sont appuyées par des pièces justificatives probantes. Au niveau des comptes de recettes, les rentrées diverses sont enregistrées sur la base de documents internes qui justifient les dépôts bancaires.

Le résultat de l'année correspond à un bénéfice de 3 423 euros.

Nous tenons à préciser qu'au cours de notre mission, il a été répondu de manière précise et totalement satisfaisante à toutes les questions que nous avons jugé utile de poser.

Au risque de nous répéter, nous voulons enfin insister sur la rigueur avec laquelle les administrateurs, ainsi que Monsieur le Trésorier Maurice Dantinne, ont géré notre a.s.b.l. La gestion financière nous paraît particulièrement saine. Nous proposons dès lors de donner décharge aux administrateurs pour les comptes de l'année 2003.

P. Crevits

E. Poot Baudier

6. Approbation des comptes et décharge aux administrateurs.

L'Assemblée approuve les comptes présentés et donne décharge au Comité Régional pour la gestion de l'exercice 2003.

7. Nomination des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2004.

L'Assemblée unanime demande à Etienne POOT-BAUDIER et Pierre CREVITS de poursuivre leur mission, ce qu'ils acceptent.

8. Rapport des Commissions.

1.Commission des Jeunes.

La Commission est composée de Francine Theismann, Anne Vanloo, Michaël Dermience, Michel Mouillard, Jean-Christophe Fortemps et du coordinateur des commissions, Christophe Gaudron.

Tout d'abord je tiens à rappeler que la commission donne son avis et le transmet au Comité Régional, car la commission n'a aucun pouvoir de décision, c'est le Comité Régional qui tranche.

En 2003, la commission a mis au point le règlement régional de la Coupe de Borman (en accord avec la Direction Sportive), de même que le ranking pour élaborer les tableaux de cette Coupe de Borman en collaboration avec Patrick Sacré, coordinateur régional.

La commission organise également les entraînements régionaux toujours en collaboration avec la direction sportive. Jacques Leriche a participé à plusieurs réunions de la commission ainsi que Patrick Sacré. 18 jeunes sont repris dans les entraînements.

Un projet pour 2004 est à l'étude pour une plus grande collaboration entre les entraîneurs, clubs et les entraîneurs régionaux.

Anne Vanloo

2.Commission sportive.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs.

Je vous prie de bien vouloir excuser Monsieur Thierry Marot (président de la commission sportive) qui, suite à un empêchement de dernière minute, m'a chargé de vous faire rapport de la commission sportive.

La commission s'est réunie à deux reprises en 2003.

La première réunion nous a permis d'accueillir les nouveaux membres, messieurs Jean Mullens, Charles Pont (représentant national) et Guy Charlet (représentant AFT)

Nous avons principalement préparé la saison 2003, aussi bien pour les interclubs, que pour les tournois, en veillant à mettre à jour la revue Vers l'Avenir.

La deuxième réunion début novembre nous a permis, suite à la volonté de l'uniformisation des règlements interclubs, de prendre connaissance des modifications (Ex. 2 points en double pour toutes les catégories) et d'adapter les dérogations régionales. En ce qui concerne les tournois, rien n'a changé pour 2004 par rapport à 2003 et ils restent du ressort de la région.

Lors de cette même réunion, nous avons évoqué deux grands points qui nous tenaient spécialement à cœur.

1. Homologation des terrains extérieurs aux infrastructures des clubs avec l'aide de la commission d'arbitrage : point très important pour la qualité des rencontres.
2. Evolution de l'informatique dans la gestion des clubs et des interclubs. Programmes disponibles dès mi-février sur le web, très performants et beaucoup plus simples à l'utilisation.

Etienne POOT BAUDIER

3.Commission de l'arbitrage.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord d'être l'interprète de l'ensemble des membres de la CA afin de vous remercier pour votre précieuse collaboration lors des compétitions organisées dans vos clubs respectifs en 2003.

Mais, vous le savez probablement, notre travail ne se limite pas uniquement à assurer l'arbitrage des finales.

Pour rappel, nos autres missions sont répertoriées comme suit :

- l'évaluation des arbitres et juges-arbitres ;
- la correction des tableaux de tournois ;
- la désignation des J.A. pour les compétitions régionales et les inter-séries des interclubs ;
- le contrôle du nombre d'arbitre par club ;
- la journée annuelle des arbitres et juges-arbitres ;
- l'agrégation de tous les nouveaux terrains et des terrains supplémentaires déclarés
- les propositions de promotion pour les officiels méritants.
- la formation des arbitres, responsables interclubs et juges-arbitres ;

A ce sujet, vous aurez constaté que nous devons annuler les formations prévues en mars.

Cette situation résulte du souhait de l'AFT ne plus rééditer les bibles, leur contenu étant proposé sur son site.

Cette situation n'étant pas très appropriée pour l'ensemble des candidats, nous sommes obligés de postposer ces formations en octobre 2004.

Suite aux réactions des CA du Hainaut, Liège et Namur-Luxembourg, les choses ont évolué et la partie la plus intéressante de la bible sera rééditée prochainement.

Comme en 2003, les amendes pour manque d'arbitres seront imputées si le club concerné ne compte pas le nombre nécessaire d'arbitres après la formation d'octobre.

Pour la petite histoire, 41 nouveaux arbitres ont réussi la session organisée en octobre 2003 afin d'éviter de nombreuses amendes aux clubs concernés.

Nous avons pris le pari d'innover en matière d'arbitrage des finales et je peux vous annoncer que nous avons réussi. Vous me direz ; pourquoi alors, de nouveau ce changement pour 2004 ?

Tout d'abord, je m'étais engagé à démontrer que ce projet n'était pas utopique.

Je me suis donc attelé à la tâche afin d'assurer un suivi journalier de contrôle relatif à l'arbitrage des finales de tous les tournois ;

- la comptabilisation des rencontres par les officiels ou les bénévoles via la feuille de match ;
- le contrôle des feuilles récapitulatives des arbitrages par tournoi ;
- le transfert des données au trésorier régional pour régularisation des arbitres, les amendes ou encore, le remboursement aux clubs suivant le système adopté.

Pour sa part, Maurice Dantine a assuré le suivi et effectué la comptabilité pour chaque officiel et chaque club.

Conclusion :

Cette expérience nous a démontré que dans une très grande majorité des clubs, l'arbitrage des finales a été assuré.

Dès lors, il nous semble aléatoire de surcharger le travail du trésorier et le secrétaire de la commission qui ont beaucoup d'autres prérogatives pour le bon fonctionnement de leur région.

Qu'en est-il pour 2004 ?

Je continuerai à solliciter tous les officiels pour assurer l'arbitrage de vos tournois.

Je confirmerai aux juges-arbitres, les noms des arbitres désireux de fonctionner pour tel ou tel tournoi.

Il appartiendra dès lors aux juges-arbitres de confirmer aux arbitres qu'il aura choisi leur sélection dans un délai raisonnable. Un juge-arbitre doit comprendre qu'un arbitre est rarement encore disponible le samedi soir, veille du déroulement des finales.

Il est un peu naïf dès lors d'avancer cet argument pour contourner notre règlement dans pareille situation.

Il existe également un staff d'arbitrage et le cas échéant, les arbitres bénévoles sont toujours un dernier recours.

La feuille récapitulative d'arbitrage ainsi que les feuilles de matches feront foi pour attester du respect des règles en matière d'arbitrage à Namur-Luxembourg.

Le coût de l'arbitrage est fixé à 10 € par rencontre.

Chaque rencontre non arbitrée sera grevée d'une amende de 5 € soit 15 € par finale non arbitrée.

Je rappellerai également le rôle essentiel du responsable interclubs, trop souvent boudé par les clubs mais qui reste à nos yeux une fonction souvent indispensable pour éviter les débordements.

Nous allons également proposer nos services aux juges-arbitres des quelques clubs qui ont connu de gros problèmes en 2003 pour les tirages aux sorts et le bon déroulement de la compétition.

Voilà résumés le travail réalisé en 2003 et nos engagements pour la saison 2004.

Je m'en voudrais de terminer cette intervention sans souligner les promotions suivantes :

Arbitre A : Jérôme Leemans du T.C. Garisart Sud Luxembourg ;

Arbitres B : Philippe Coupeuz du T.C. des Grottes ;

Jérôme et François Tubez du T.C. de Nassogne.

Nous leurs souhaitons bon succès et surtout beaucoup de belles rencontres au niveau national.

A votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Merci de votre bonne attention.

Le secrétaire de la CA.
Jacques Carrier.

3. Commission de la Commission d'information

Malgré une diminution du subside « Vers l'Avenir », la brochure d'information de la région sera éditée.

Il n'est plus nécessaire de rappeler l'utilité du site Internet de la région. Les quelques 70000 visiteurs de 2003 sont une source de satisfaction.

Nouveauté 2004 : le CR a décidé de mettre en service dès le mois juin un système d'inscription aux tournois par internet.

Le même système servira à l'inscription des arbitres dans les tournois où ils désirent officier.

Maurice Dantinne

9. Rapport du Coordinateur sportif régional.

Daniel SCHREIBER excuse l'absence de Patrick SACRE, en déplacement à l'étranger avec des jeunes.

RAPPORT DU COORDINATEUR SPORTIF REGIONAL.

TEAMS AFT

Anouk DELEFORTRIE (Gembloux)

Robin MORIMONT (Citadelle)

Benjamin TAHIR (Ciney)

Michaël BLAKE (Gembloux)

Laure MORIMONT (Géronsart)

Déborah KERFS (Garisart)

Tessa MULLENEERS (Garisart)

TEAMS PROMOTION MINI-TENNIS

Aymeric THILL (Garisart)

Guillaume BAUVIR (Bastogne)

Arnaud DELHEZ (Arlon)

Fabiana PITISCI (Garisart)
 David FRANCKEN (Garisart)
 Gilles D'HEUR (Garisart)
 Caroline DAXHELET (Garisart)

Eliot CHAMBON (Ciney)
 François AZZOLA (Gembloux)
 Valentine GRANDJEAN (Géronsart)

Raphaël MORSOMME (Gembloux)
 Loïc LIEGEOIS (Gembloux)
 Arnaud NEVRAUMONT (Gembloux)
 Charles VAN TIGGELEN (Les Lorrains)

Julie SMAL (La Bruyère)
 Adrien GUYOT (Géronsart)
 Claire KNAEPEN (Ciney)
 Céline THOMAS (La Bruyère)

RESULTATS DES TEAMS.

ARGAYON 2002

½ Finaliste Minimes Garçon	Laurent-Olivier Daxelet
Vainqueur Poussins Garçons	Benjamin Tahir
½ Finaliste Minimes Filles	Hélène Pecheux
½ Finaliste Préminimes Filles	Tessa Mulleneers
½ Finaliste Poussins Filles	Laure Morimont

SMASH 51 2003

Vainqueur poussins filles 2	Déborah Kerfs
¼ Finaliste poussins filles 1	Laure Morimont et Maryse Chaboteaux
½ Finaliste Minimes Filles 1	Florie Paquay
Finaliste Minimes filles	Tessa Mulleneers
½ finaliste Minimes filles 2	Selin Kiran
¼ Finaliste cadette	Anouk Delefortrie
Finaliste poussins garçons 2	Thomas Balligand
Vainqueur poussins garçons 1	Benjamin Tahir
½ Finaliste poussins garçons 1	Mickael Blake
Vainqueur préminimes garçons	Benjamin Tahir
Finaliste préminimes garçons	Robin Morimont
Finaliste Minimes garçons 2	Daxelet Laurent-Olivier
½ Finaliste cadets	Arnaud Graise
¼ finaliste scolaires garçons	Antoine Collet et Mathieu Bouchat

ESPERANCE 2003

Poussins filles 95 vainqueur	Valentine Grandjean
Poussins garçons 3 ^{ième}	Thomas Balligand
Poussins 94 finaliste	Mickael Blake

DE BORMAN NATIONAL

Cadets vainqueur **Frédéric de Fays**
(Vainqueur également au NIKE JUNIOR TOUR à SUN CITY)

Preminimes filles ½ Finaliste	Tessa Mulleneers
-------------------------------	------------------

CHAMPIONNAT NATIONAL Série C DAMES

Finaliste	Hélène Pecheux
-----------	----------------

ARGAYON 2003

¼ finale Cadette	Anouk Delefortrie
------------------	-------------------

½ finale Poussins Filles	Déborah Kerf
¼ finaliste Poussins Filles	Valentine Grandjean
½ finale Preminimes garçons	Benjamin Tahir
¼ finale Minimes garçons	Edouard Leonet

JOURNEE DE DETECTION

A CINEY le dimanche 18 avril 2004 de 9h30 à 11h30 pour les enfants nés en 1996.
De 11h30 à 13h30 pour les enfants nés en 1997, 1998 et après.

Patrick Sacré
Coordinateur Sportif

N.B. Intervention d'Etienne PONCELET au sujet de l'évolution dans l'informatisation de l'A.F.T et des clubs qui la composent.

A la demande du Comité régional, Etienne PONCELET fait le point sur ce projet, qui avance à présent « à grands pas ». Il précise que l'on arrive aujourd'hui à un certain consensus entre l'A.F.T, les Régions et les clubs. Il rappelle que l'informatique est aujourd'hui omniprésente et que son utilisation adéquate peut mener à terme à faire l'économie importante de dépenses administratives. Trois modules sont en préparation : le module « affiliation des membres », le modules « interclubs » et le module « tournois ». Il est à noter que l'utilisation de ces modules se fera désormais directement sur le Web, ce qui sera plus facile mais nécessitera obligatoirement une connexion à Internet. Les deux premiers modules seront opérationnels dès 2004, tandis que le module « tournois » pourra être utilisé dans sa nouvelle version dès septembre 2004, et en tous cas, en 2005. Etienne PONCELET précise encore que, dès 2005, l'utilisation de ces programmes sera imposée aux clubs, et ce y compris la gestion des interclubs. Pour les tournois, l'obligation sera reportée à 2006. Un courrier informant de ces échéances sera adressé prochainement aux clubs par l'AFT. Répondant à une question, Etienne PONCELET précise encore que pour les clubs qui prouveraient qu'ils ne peuvent physiquement pas être connectés à l'ADSL, une solution d'exception serait évidemment recherchée.

10. Répartition des mandats au sein du Comité Régional.

Claude MARLIER informe l'Assemblée que le Comité régional a décidé de n'apporter aucune modification à la répartition des mandats en son sein. Les postes de Président, Vice-président, secrétaire et trésorier restent donc confiés respectivement à MM.Claude Marlier, Joseph Buron, Daniel Schreiber et Maurice Dantine.

Claude MARLIER informe par ailleurs l'Assemblée que le Comité régional a également décidé de renouveler sa confiance à Joseph BURON, qu'il représente au poste d'administrateur A à l'A.F.T.

11. Propositions de modifications des statuts.

Daniel SCHREIBER précise que les propositions de modifications statutaires proposées sont des propositions de pure forme qui ont pour seul but de mettre en concordance les textes des statuts de la Région avec les dispositions de la nouvelle loi sur les ASBL.

Ces propositions ne suscitent aucune remarque et sont approuvées à l'unanimité.

De même les propositions de modifications aux articles 16,21,24,40 et 43 des règlements interclubs, sont acceptées, étant entendu toutefois que le Comité régional s'interroge sur la cohérence de l'article 24, au cas où la phrase proposée serait simplement ajoutée à l'article déjà existant.

12. Divers

Christian VAN HERCK reproche au Comité régional de ne pas avoir suivi une proposition des 10 principaux clubs fournisseurs de jeunes à la Coupe de Borman, en modifiant les dates proposées par ceux-ci pour le choix du calendrier des éliminatoires régionales.

Daniel SCHREIBER donne lecture de l'extrait du P.V de la réunion au cours de laquelle a été prise cette décision, d'où il ressort que la motivation de cette décision est d'avoir privilégié l'intérêt des enfants (toujours à l'école jusqu'au 30 juin) par rapport à l'intérêt des moniteurs (dont certains seraient en recyclage au cours de la période finalement choisie).

La séance est levée à 16 h 50.

Daniel SCHREIBER,
Secrétaire régional

Claude MARLIER,
Président.